



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ODDO BHF Green Planet, Organisme de placement collective en valeurs mobilières (« OPCVM ») (ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Action ODDO BHF Green Planet Clw-EUR [H] : LU2189929602

am.oddo-bhf.com

Appelez le +33 (0)1 44 51 80 28 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de ODDO BHF Asset Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France sous le numéro GP99011 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'information clés : 01/07/2025

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

TYPE

ODDO BHF Green Planet est un OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE constitué sous la forme d'une SICAV.

Le Conseil d'administration peut proposer à une Assemblée extraordinaire de liquider la SICAV, si l'actif devient inférieur au montant minimum réglementaire ou de manière discrétionnaire, après l'agrément attribué par l'autorité des marchés financiers sur l'opération de liquidation et information des actionnaires.

DURÉE

ODDO BHF Green Planet a été créé le 26 octobre 2022 pour une durée indéterminée.

OBJECTIFS

Le Compartiment vise à investir dans des actions internationales cotées de sociétés bénéficiant essentiellement de la tendance structurelle en faveur de la transition écologique – la mégatendance en faveur d'une planète verte (« green planet ») –, c.-à-d. dont le modèle d'affaires contribue positivement et de manière significative à aplanir les difficultés liées au changement climatique, notamment autour des 4 sous-thèmes suivants : les énergies propres, l'efficacité énergétique, la préservation des ressources naturelles et la mobilité durable. L'investissement dans la mégatendance « green planet » est considéré comme un objectif de développement durable en matière environnementale. Une analyse extra-financière est menée en parallèle afin de favoriser les entreprises dont les caractéristiques ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) contribuent le plus efficacement à limiter les risques d'exécution opérationnelle et à encourager les pratiques durables. Le portefeuille d'actions internationales sera construit en quatre étapes :

I) L'univers d'investissement initial est basé sur l'indice MSCI ACWI NR et les sociétés internationales affichant une capitalisation supérieure à 500 millions USD, auxquelles sont appliqués des critères de sélection ESG, tel que précisé à l'Annexe XIV du Prospectus.

II) Ensuite, les entreprises sont sélectionnées en fonction de leur score « big data ». L'analyse « big data » est réalisée en 2 étapes, avec l'aide d'un partenaire externe, expert en science des données :

1- Identification des sous-thèmes liés à la méga-tendance « Green Planet », au moyen d'outils analytiques « big data » ; et

2- Identification des entreprises liées à ces sous-thèmes à l'aide des outils d'analyse « big data ».

III) La Société de gestion applique ensuite des filtres quantitatifs qui prennent en compte différents critères tels que la croissance, la valorisation, la qualité, le momentum ou la volatilité. Les résultats financiers sont pris en compte afin d'éviter d'investir dans des actions présentant des caractéristiques non souhaitées.

IV) Enfin lors de la construction du portefeuille final, les filtres quantitatifs évoqués ci-dessus conduiront au classement des entreprises.

Plus de 90% des actifs nets du Compartiment font l'objet d'une analyse extra-financière, avec l'appui d'un fournisseur de recherche ESG externe.

Le Compartiment est géré activement par rapport à un indice de référence, MSCI ACWI NR, qu'il vise à surperformer, et qui sert également au calcul de la commission de performance, le cas échéant.

Le Compartiment vise à surperformer son Indice de référence plutôt qu'à le répliquer avec précision et peut s'en écarter sensiblement, tant à la hausse qu'à la baisse. Dans le cadre du processus d'investissement, la Société de gestion a toute latitude quant à la composition du portefeuille du Compartiment.

Le Compartiment investit au moins 90% de ses actifs nets dans des actions internationales cotées. Le Compartiment peut investir jusqu'à 50% de ses actifs nets dans des actions d'émetteurs établis dans des pays non membres de l'OCDE, et jusqu'à 50% de ses actifs nets dans des actions libellées dans des devises de pays non membres de l'OCDE. Le Compartiment peut présenter un biais géographique en faveur de certains pays émergents, comme la Chine (mais pas exclusivement), via Stock Connect ou Bond Connect. Le Compartiment pourra détenir des équivalents de liquidités jusqu'à 10% de ses actifs afin de pouvoir honorer les rachats ou pour d'autres besoins de liquidités. Ces avoirs pourront prendre la forme de billets de trésorerie et autres Instruments du marché monétaire libellés en USD de notation « investment grade » (au minimum une notation BBB- attribuée par S & P ou jugée équivalente par la Société de gestion, ou via la notation interne à la Société de gestion) dont l'échéance résiduelle n'excède pas 12 mois, ainsi que de dépôts à terme et comptes à vue. La Société de gestion ne recourt pas exclusivement et automatiquement aux notations émises par les agences de notation, mais effectue également sa propre analyse interne. Le Compartiment est autorisé à avoir recours à des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture. Le risque de change peut représenter jusqu'à 100%. L'exposition maximale du Compartiment aux instruments (actions, titres de créances, OPC et Dérivés) ne pourra dépasser 100% de l'actif net du Compartiment, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (action, taux, monétaire) auxquels le Compartiment est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Les demandes de souscriptions, de rachats et de conversions sont centralisées auprès de l'Administration Centrale de la Société chaque Jour d'Évaluation de la valeur nette d'inventaire jusqu'à 12h00 (heure de Luxembourg – CET / CEST) et sont exécutées sur la valeur d'évaluation de ce même jour.

L'action Clw-EUR [H] capitalise ses revenus, sur décision annuelle du conseil d'administration.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

Le Compartiment s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme (5 ans) désireux d'investir dans un portefeuille activement géré composé principalement d'actions internationales négociables présentant un lien avec la thématique « planète verte » (Green Planet). Ce produit n'est pas autorisé aux US Persons.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques traduits dans les langues de commercialisation de du Compartiment, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion. La convention conclue conformément à l'article 79 de la Loi de 2010, telle que décrite plus en détail à l'annexe 1, section I, du prospectus, est consultable par les investisseurs du Compartiment qui en font la demande.

Le dépositaire du Compartiment est CACEIS Bank, Luxembourg Branch

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit sur la durée de placement recommandée, soit 5 ans. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée. Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

D'autres risques non repris dans l'indicateur de risque peuvent être matériellement pertinents, tels que :

Risque de liquidité et Risque de contrepartie

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : 5 ans

Investissement: 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	4 760 €	3 970 €
	Rendement annuel moyen	-52,4 %	-16,9 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 280 €	8 680 €
	Rendement annuel moyen	-27,2 %	-2,8 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 360 €	12 340 €
	Rendement annuel moyen	3,6 %	4,3 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	14 940 €	18 050 €
	Rendement annuel moyen	49,4 %	12,5 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 10/2021 et 05/2025.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 07/2017 et 07/2022.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 02/2016 et 02/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 € sont investis

Investissement: 10 000 €

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	351 €	1 182 €
Incidences des coûts annuels*	3,5 %	2,0 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,3 % avant déduction des coûts et de 4,3 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.



COMPOSITION DES COUTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après: 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 2,00 % représente le montant maximal que vous paierez, il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	Aucun coût de sortie n'est prélevé.	Jusqu'à 0 €
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 1,05 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	103 €
Coûts de transaction	0,50 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	49 €
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats. Aucune commission liée aux résultats n'existe pour cette action.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée minimale requise: sur 5 ans

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? »

Les demandes de souscriptions, de rachats et de conversions sont centralisées auprès de l'Administration Centrale de la Société chaque Jour d'Évaluation de la valeur nette d'inventaire jusqu'à 12h00 (heure de Luxembourg – CET / CEST) et sont exécutées sur la valeur d'évaluation de ce même jour.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter ODDO BHF Asset Management SAS, situé au 12, boulevard de la Madeleine - 75009 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : service_client@oddo-bhf.com. La politique de réclamation est disponible à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

En cas de litige, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES?

Le Compartiment est classifié article 9 selon le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

Lorsque le Compartiment est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le Document d'Informations Clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques traduits dans les langues de commercialisation de du Compartiment, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion. La convention conclue conformément à l'article 79 de la Loi de 2010, telle que décrite plus en détail à l'annexe 1, section I, du prospectus, est consultable par les investisseurs du Compartiment qui en font la demande.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Compartiment dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.